



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

#### REPARTITION DES SUBVENTIONS CULTURELLES DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL POUR 2011

### Un effort tout particulier en faveur de la Case à chocs

La Ville de Neuchâtel, à travers la Direction de la culture, dépensera cette année 1,4 million de francs pour soutenir la culture au niveau régional. En légère augmentation par rapport à 2010, cette somme ne comprend pas les dépenses extraordinaires consenties pour les festivités du Millénaire. En 2011, un accent tout particulier a été mis sur les musiques actuelles et la Case à chocs conformément aux objectifs fixés par le Conseil communal dans son programme politique.

L'Association de coordination de la Case à chocs (ACDC) va au devant d'échéances importantes cette année. Le 24 mars, la Case accueille la soirée d'ouverture du festival suisse des musiques actuelles M4Music organisé par le pour cent culturel Migros. Début juin, elle organisera les afters de Festineuch puis elle abritera durant l'été l'exposition Cosmopolis mise sur pied dans le cadre du Millénaire par l'Institut de géographie. Le temple des musiques actuelles fête par ailleurs cette année ses 20 ans à travers une exposition et des concerts particuliers.

Pour faire face à ces échéances, la Case se doit de disposer d'un équipement technique en parfait état. Or, la façade son est en fin de vie. C'est pourquoi le Conseil communal a accordé une subvention à l'investissement de 130'000 frs à l'ACDC pour l'acquisition d'une nouvelle façade. La subvention au fonctionnement dont bénéficie cette association pour faire fonctionner la Case est passée cette année de 100'000 à 150'000 frs. Cette hausse de 50% a permis de professionnaliser la gestion et la programmation du QKC, la petite salle de la Case à chocs. La Direction de la culture consacre par ailleurs 17'000 frs pour soutenir différents événements ayant lieu dans la saison à la Case à chocs.

En accroissant le soutien de la Ville à la Case à chocs, la Direction de la culture concrétise les intentions du Conseil communal qui, dans son programme politique 2010-2013, dit vouloir « porter une attention toute particulière à des lieux culturels urbains dans lesquels des artistes actifs dans les domaines des musiques actuelles et de l'art contemporain réfléchissent de façon critique au fonctionnement de notre société ». Le Conseil communal a souhaité dans ce programme mettre l'accent sur « le fonctionnement des lieux culturels et favoriser l'animation

dans des endroits où s'exprime la culture postmoderne comme la Case à chocs notamment ». L'augmentation du soutien de la Ville à l'ACDC en 2011 s'inscrit dans cette optique.

Pour le reste, la Ville de Neuchâtel versera cette année 1'087'200 frs de subventions à 35 acteurs culturels. Ces subventions vont de 1'000 à 210'000 frs et profitent par exemple au Centre Dürrenmatt (100'000 frs), au CCN (210'000 frs) mais aussi à la Musique militaire (35'000 frs), à la Chanson neuchâteloise (1'000) ou à la Nouvelle Revue Neuchâteloise (4'000). A compter de cette année, l'Association des Grands Interprètes bénéficie d'un soutien régulier de 20'000 frs par an tandis que l'Ensemble Symphonique Neuchâtel a vu sa subvention augmenter de 10'000 frs, à 150'000 frs.

En plus de ces subventions régulières, la Direction de la culture dispose d'une enveloppe annuelle pour soutenir des manifestations et événements culturels ponctuels. Cette enveloppe se monte pour 2011 à 300'000 frs, en hausse de 60'000 frs par rapport à l'année précédente. La Ville de Neuchâtel soutient cette année 83 projets – sur les 126 qui lui sont parvenus dans les délais – avec des montants qui varient entre 500 et 20'000 frs. La musique, avec 40 projets et 146'500 frs, ainsi que le théâtre (14 projets/60'000 frs) se taillent la part du lion de cette enveloppe de subventions extraordinaires. Viennent ensuite les beaux-arts (11projets/30'000 frs), la danse (5 projets/30'400 frs), la littérature (8 projets/22'200 frs), le cinéma (2 projets/3'000 frs) et trois projets divers pour 6'500 frs. En 2011, la Ville de Neuchâtel versera pour la seconde année consécutive quelque 140'000 frs dans le Fonds cantonal pour le cinéma. Ce montant a doublé à compter de 2010.

La vie culturelle hors millénaire s'annonce donc riche cette année à Neuchâtel. Certes des manifestations disparaissent à l'instar du Festival de courgemétrages ou du Festival de danse « scène ouverte ». D'autres apparaissent comme la saison des Grands Interprètes et celle, de slam et de conte, proposée par l'Association Parole. Parmi les 83 projets soutenus en 2011 figurent un concert d'Olivia Pedroli avec 18 musiciens de l'ESN en septembre au Passage, les galets en équilibre de David Stricker, héro d'Expo.02, en août sur les Jeunes-Rives, le salon du livre pour enfants organisé en juin à la Maison du Concert et une performance musicale intitulée « Le tour du cadran » qui aura lieu en mai au Musée d'ethnographie dans le cadre de la nuit des musées. Sans parler de la nouvelle création du Théâtre de la Poudrière attendue pour l'automne et de 78 autres projets intéressants.

Neuchâtel, le 15 mars 2011

Direction de la culture

**Renseignements complémentaires:** Françoise Jeanneret, directrice de la culture, ☎ 032 717.75.02 ;  
courriel : francoise.jeanneret@ne.ch  
Patrice Neuenschwander délégué culturel, ☎ 032 717.75.02,  
courriel: patrice.neuenschwander@ne.ch